

# déville(infos)

journal d'informations municipales - n°239 - mai 2018



Fleurissement  
Lancement du concours  
des maisons fleuries



Jeunesse  
Cap sur l'été :  
inscription obligatoire !



Cérémonie du 8 mai  
En présence de la  
préparation marine militaire



# ( sommaire )

- 3 entre nous
  - | C'est parti pour le concours des maisons, jardins et balcons fleuris 2018 !
  - | Au fil de la vie
  - | Cap sur l'été 2018
  - | Le mosquito : pour un désherbage écologique
  - | Zoom sur : Village des associations, le nouveau rendez-vous de la Saint Siméon
- 5 dossier
  - | Informer, prévenir, protéger
- 8 retour sur images
- 9 vie de la cité
  - | Préparation de la rentrée et poursuite des projets
- 10 rendez-vous
  - | Agenda
  - | Événement : 8 mai, hommage et mémoire
- 11 mairie pratique
  - | Une semaine à 4 jours pour la rentrée 2018
  - | Les élus à votre écoute
  - | Permanences et consultations



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site Internet [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr) et sur [www.facebook.com/deville.les.rouen officiel](https://www.facebook.com/deville.les.rouen officiel)



## déville infos

### journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication Dominique Gambier -  
Rédacteur en Chef Patricia Dumalanède -  
Rédition et mise en page Elodie Lefevre L'Affeter, -  
Crédit photos Mairie de Déville lès Rouen - Prises  
de vues Sophie Hébert - ont collaboré à ce numéro  
Jennifer Brument, Aline Miroir, Agathe Villeroy  
- Impression Planète Graphique,  
Saint Martin du Vivier Impression  
sur papier issu de forêts gérées durablement,  
l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®.  
- Tirage 7 000 exemplaires - Reproduction libre avec  
mention de l'origine ISSN1284-5310-Distribution La Poste/  
Mediapost - Le journal déville infos est diffusé dans tous  
les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez  
cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

## ( éditorial )

### La sécurité, c'est l'affaire de tous !

La sécurité est devenue un enjeu essentiel de nos sociétés, avec de multiples facettes.

Mais la sécurité des biens et des personnes est sans doute l'enjeu le plus important.

La Municipalité y est très attentive.

Certes, nous sommes tous à vouloir des règles, des contraintes... si elles s'appliquent aux autres !

Combien de fois, n'ai-je entendu lorsqu'une personne se gare sur le trottoir : « il n'y a pas de place pour se garer ! » Si cela est vrai, à certains moments, ce n'est pas au piéton d'en faire les frais, et le stationnement sur le trottoir doit être réprimé.

Combien de fois, n'ai-je entendu certains parents d'élèves se plaindre de l'insécurité à la sortie des écoles, et en même temps, de constater qu'ils se garaient en dehors de tout respect du code de la route.

Notre Police Municipale fait un très gros travail au service de nos concitoyens. Elle le fait dans le respect des règles communes.

Mais c'est aussi à chacun, de respecter les règles du vivre ensemble. La République nous donne des droits, mais elle nous impose des devoirs. À chacun d'y contribuer !



Très chaleureusement

Dominique Gambier  
Maire de Déville lès Rouen

## (info du mois)



2 361

cartes nationales d'identité et de passeports biométriques ont été délivrés en 2017 par la commune. Comparé à 2007, le nombre de dossiers traités a doublé. L'arrivée du biométrique et d'une station de numérisation à l'Hôtel de Ville a contribué à cette évolution.

La hausse des demandes conduit également à l'allongement des délais de délivrance. Actuellement de 5 semaines, ces délais sont susceptibles d'augmenter à l'approche de la période estivale.

Pensez à anticiper vos démarches et à préparer votre dossier en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Hôtel de Ville - 02 32 82 34 80

# (entre nous)

Environnement

## C'est parti pour le concours des maisons, jardins et balcons fleuris 2018 !



A vos pioches, pelles, bulbes... : il est temps de se préparer pour le concours des maisons, jardins et balcons fleuris 2018.

Participer à ce concours, c'est participer à l'embellissement de la commune en laissant libre cours à sa créativité et en exprimant sa passion pour les plantes. Le concours s'adresse à tout le monde, que le fleurissement soit sur les fenêtres d'un appartement, sur un balcon ou encore dans un jardin !

Les inscriptions se déroulent **du 2 mai au 15 juin 2018**. Les plus belles réalisations sont récompensées avec un prix lors de la réception qui aura lieu le samedi 15 septembre 2018.

Pour participer, déposez le bulletin d'inscription ci-dessous avant le vendredi 15 juin à l'Hôtel de Ville. Toute inscription vaut l'acceptation du règlement du concours disponible en Mairie et sur [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr)

### 1<sup>er</sup> prix 2017

**1<sup>er</sup> prix catégorie maison avec jardin très visible de la rue**

Martine Frétel

**1<sup>er</sup> prix catégorie décor floral installé en bordure de voie publique**

Sandrine Nicolle

**1<sup>er</sup> prix catégorie balcon, terrasse, mur ou fenêtre d'appartement ou de maison sans jardin**

Martine Lefort

**1<sup>er</sup> prix catégorie collectif, établissement public**

Résidence RPA  
Les Hortensias

### Bulletin d'inscription - Concours des maisons, jardins et balcons fleuris 2018

Pour éviter toute erreur, merci d'écrire lisiblement vos coordonnées en majuscules



Demande son inscription au concours des maisons, jardins et balcons fleuris 2018 dans la catégorie suivante :  
(Merci de ne cocher qu'une seule case)

Madame       Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : N°  Rue \_\_\_\_\_

Appartement :       Etage :

Position par rapport à la porte d'entrée (gauche, milieu...) :

Téléphone : \_\_\_\_\_

Si vous êtes locataire dans le parc public, veuillez indiquer le nom de l'organisme HLM : \_\_\_\_\_

**1<sup>re</sup> catégorie** Maison avec jardin très visible de la rue

**2<sup>re</sup> catégorie** Décor floral installé en bordure de voie publique (jardin non clos par exemple)

**3<sup>re</sup> catégorie** Balcon, terrasse, mur ou fenêtre d'appartement ou de maison sans jardin

**4<sup>re</sup> catégorie** Collectifs, établissements publics

Date et signature (obligatoire)

**REENSENEMENT MILITAIRE** les jeunes nés en février, mars, avril et mai 2002 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

**ÉTÉ ENFANTS ET JEUNES** n'oubliez pas d'inscrire vos enfants pour les vacances d'été. Retrouvez la brochure de présentation en mairie ou sur [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr). Rendez-vous au pôle inscription, à l'Hôtel de Ville, service de la jeunesse, des écoles et des sports pour plus de renseignements ou par téléphone au 02 32 82 34 80.

**ALLOCATION SÉJOURS VACANCES** aide accordée sous condition de ressources, par la commune, pour les vacances des enfants qui séjournent en colonie de vacances (hors séjours organisés par la commune) et les enfants qui partent en vacances avec leurs parents, dans des organismes agréés Caf (sur présentation des justificatifs de séjour). **Hôtel de Ville - C.c.a.s. - lundi au vendredi - 8h30/12h30 - 02 32 82 34 80**

en  
bref!

#### Voeux de bonheur | Mathilde COUVERCHEL et Thomas BARANI

**Condoléances** | Michel HELLOIN | Jacqueline GENET veuve LENORMAND | Guy KAMBRUN | Joseph BOUR | Mohammed BADRA | Omar EL HOUT | Denise HULLEY épouse GRANDSIRE | Gérard LEGRAND

Les naissances et les mariages sont publiés dans le journal municipal sur accord express des intéressés. Pour partager un heureux événement ou pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

#### Jeunesse

### Cap sur l'été 2018 !



Pour profiter du beau programme d'activités concocté par la Ville pour les grandes vacances des 3 / 17 ans, c'est maintenant qu'il faut s'inscrire !

De 3 à 16 ans, les enfants et les jeunes peuvent rejoindre les **accueils de loisirs** du lundi 9 juillet au vendredi 31 août. Chaque jour, activités créatives, ludiques ou sportives leur sont proposées en fonction de leur âge !

La commune organise également des **courts séjours de vacances en gîtes**. L'occasion pour les enfants de découvrir de nouvelles pratiques sportives, culturelles dans un nouvel environnement !

Enfin, les jeunes peuvent aussi s'inscrire aux **séjours organisés en partenariat avec l'Aroéven**, pour découvrir des activités et des contrées nouvelles.

Une brochure détaillant chaque offre est disponible en Mairie. Les familles peuvent y trouver les modalités d'inscriptions, les tarifs... Les inscriptions aux accueils de loisirs et aux séjours en gîte sont enregistrées jusqu'à 15 jours avant l'accueil des jeunes (en fonction des places disponibles) au pôle inscription de l'Hôtel de Ville. Pour les séjours Aroéven, les inscriptions se déroulent dans les locaux de l'association, allée de Syston.

**Renseignements**  
02 32 82 34 80

### Le mosquito : pour un désherbage écologique !



Peut-être avez-vous croisé dernièrement les agents des services techniques avec ce nouvel outil ? Il s'agit d'un «mosquito», une brosse de désherbage mécanique pour l'entretien des voiries. Equipée d'un moteur de 5.5CV à très faible consommation de carburant, cette brosse, à balai rotatif, permet

d'éliminer les mauvaises herbes mécaniquement, sans utiliser de pesticides. Grâce à sa maniabilité, le mosquito élimine les mauvaises herbes en pieds de murs, de trottoirs et des caniveaux et sert également au démoussage.

Cette brosse étant un matériel alternatif à l'utilisation de produits phytosanitaires, son achat a été subventionné par l'Agence de l'Eau, à hauteur de 50 %, soit une subvention de 2 225€ pour une dépense de 4 450€ H.T.

### zoom sur...

#### Village des associations : le nouveau rendez-vous de la Saint Siméon 2018

La Saint Siméon 2018 se déroulera les samedi 8 et dimanche 9 septembre. Pour l'occasion, un nouveau rendez-vous est organisé pour permettre aux habitants de rencontrer les associations de la commune.

A ce jour, déjà une trentaine d'associations ont répondu présentes pour participer au «**Village des associations**» le samedi 8 septembre de 11h à 18h, aux salles municipales «Le Cailly» et «la Clairette», rue Jules Ferry.

Chacun va pouvoir découvrir les activités des associations présentes et s'inscrire pour l'année 2018 / 2019.

- | **JOURS FÉRIÉS : FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX** mardi 1<sup>er</sup> et 8 mai, jeudi 10 et lundi 21 mai
- | **FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE ANNE FRANK** du mardi 8 au jeudi 10 mai inclus
- | **FERMETURE DE LA PISCINE MUNICIPALE** jusqu'au mardi 8 mai inclus
- | **REPORTS DES COLLECTES DES DÉCHETS** Les collectes des ordures ménagères du mardi 1<sup>er</sup>, des vendredis 4, 11 et 25 mai sont reportées au lendemain. La collecte des déchets végétaux du lundi 21 mai est reportée au mardi 22. Les collectes des déchets recyclables des mercredis 2 et 23 mai sont également reportées au lendemain. **“Ma Métropole”** 0 800 021 021
- | **SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE** proposé aux personnes âgées pour être relié 24h sur 24 à un opérateur qui demande du secours en cas d'urgence. A Déville, les frais d'installation sont pris en charge par le C.c.a.s., seul l'abonnement est à payer.

Hôtel de Ville - C.c.a.s. 02 32 82 34 80



# INFORMER PRÉVENIR PROTÉGER

Vivre ensemble, ce sont des droits mais aussi des devoirs. Un cadre de vie de qualité se construit par les actions de chaque individu qui compose la société. C'est pourquoi il est essentiel de respecter la tranquillité publique, les règles de bon voisinage ou de stationnement... Il y a 7 ans, la Municipalité a mis en place le service de la police municipale. Les 4 agents veillent au quotidien sur cette tranquillité et sur la sécurité des habitants. À travers les différentes missions qui lui sont dévolues, la police municipale favorise le dialogue avec les concitoyens et la prévention avant la sanction.

# ( dossier )

## La police municipale : la sécurité du quotidien



### Des agents à votre service

La police municipale a été mise en place en mai 2011. La création de ce nouveau service répondait à la volonté de la Municipalité, d'assurer une présence forte sur la voie publique suite à la fermeture du bureau de police nationale de Déville. L'équipe composée à l'origine de trois policiers municipaux, a été renforcée depuis, avec le recrutement d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP).

Les policiers municipaux ont pour mission de faire respecter le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques. Placés sous l'autorité du Maire

dont ils appliquent les pouvoirs judiciaires, ils veillent donc au respect des arrêtés municipaux. Ils sont assermentés par le tribunal de grande instance et agréés par le procureur de la République et le Préfet. A travers les rondes automobiles, les patrouilles pédestres ou à VTT, les quatre agents sillonnent les rues de la ville au quotidien. Cette **présence se veut avant tout préventive** : les policiers assurent prioritairement l'information des usagers avec des rappels de la législation, même si, quand cela est nécessaire, ils verbalisent les contrevenants.

### Dans la ville

Les infractions au code de la route et au stationnement représentent une part importante dans l'activité des policiers. Depuis 3 ans, le constat d'infraction et la gestion administrative sont facilités avec les procès-verbaux électroniques. Les policiers déposent un avis de contravention sur le pare-brise : le procès-verbal est envoyé par courrier au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation du véhicule.

Les policiers municipaux vont aussi à la **rencontre des habitants pour répondre à leurs problèmes quotidiens**. Ils peuvent ainsi intervenir pour temporiser les conflits de voisinage.

Les policiers sont également présents lors des **manifestations publiques**, telles que les cérémonies commémoratives, le 14 juillet ou encore la Saint Siméon : chacun peut ainsi profiter des festivités en toute quiétude.

En 2017, 85 foyers ont utilisé le dispositif « **Opération Tranquillité Vacances** ». En 2017, cela a représenté 832 passages des policiers municipaux chez les personnes absentes, pour vérifier qu'aucune effraction n'avait été ou n'allait être commise. 80% de ces passages ont eu lieu entre juin et septembre, même si le service est proposé toute l'année.

### Contacter la police municipale

Vous rencontrez un problème ou vous souhaitez signaler un fait ? Pour joindre la police municipale, un numéro de téléphone unique :

**02 32 82 35 78**

Le bureau de la police municipale, situé à l'Hôtel de Ville, est ouvert uniquement sur rendez-vous après avoir appelé le 02 32 82 35 78. Il ne faut pas hésiter à laisser un message sur le téléphone répondeur.

En cas d'incident grave : l'appel au 17 reste indispensable.

### Les interventions

#### Surveillance générale de la ville

#### Gestions des infractions au code de la route

#### Gestions des infractions sur stationnement

#### Gestions des troubles à l'ordre public (dépôts d'immondices, consommation d'alcool sur la voie publique...)

#### Gestions des atteintes aux biens (dégradations, vols...)

#### Opération tranquillité vacances

#### Gestions des atteintes aux personnes (dépôts de plaintes, agressions, accidents de la route...)

#### Autres interventions (sécurisation des manifestations, objets trouvés, divagations d'animaux...)

### De nouveaux locaux

L'année dernière, suite aux travaux de l'Hôtel de Ville, les policiers municipaux ont pu s'installer en octobre, dans leurs bureaux réaménagés. Un sas d'accueil pour le public y a été créé pour le confort des usagers et des agents. Toutefois, pour s'y rendre, il est nécessaire de prendre un rendez-vous, au préalable.

# ( dossier )

## zoom sur...

L'abus d'alcool est un fléau, et son usage sur la voie publique, une gêne. Aussi, deux arrêtés municipaux ont été pris :

1) pour interdire l'usage d'alcool sur la voie publique, dans un certain nombre de lieux.

2) et depuis peu, pour interdire la vente d'alcool la nuit entre 22h et 8h.

La tranquillité publique est aussi un élément du «vivre ensemble».

## Des partenaires pour la police municipale

### Un travail avec les acteurs du quotidien

Une ville se compose d'individus, de structures et de nombreux éléments qui doivent cohabiter pour vivre ensemble. Assurer la tranquillité et la sécurité de la commune, pour les policiers municipaux, passe aussi par un travail en concertation avec d'autres acteurs comme les bailleurs sociaux, les transporteurs, la préfecture, les autres polices municipales. Une réunion intercommunale des référents sécurité est ainsi organisée. La police municipale travaille également en étroite collaboration avec les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées). Ce travail de discussion est essentiel car il permet d'évoquer la situation de la commune et de mettre en place des outils de prévention adaptés.



### Un travail complémentaire avec d'autres acteurs de la sécurité

Police municipale et nationale sont liées par une convention de coordination. Cette convention, signée par le Préfet et le Maire, détermine les actions et rôles de chacun.

Ainsi, la police municipale participe aux côtés de la police nationale à diverses missions. Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière, des contrôles combinés des deux polices sont mises en place. La police municipale collabore également avec la cellule anti cambriolages (CAC).

La police nationale a les mêmes pouvoirs que la police municipale : enregistrement de plaintes, opération tranquillité vacances... La police nationale dispose de pouvoirs d'investigations supplémentaires, lui permettant notamment de rechercher les auteurs d'infractions sur plusieurs communes.

En cas d'urgence, c'est donc le 17 qu'il faut composer. Il est également possible de se présenter directement au commissariat de police de Maromme, place Saint Just. Le commissariat est ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 17h30. **02 35 74 28 06**

Un dispositif de pré-plainte en ligne existe également. *Ce service permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur. Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi.*

[www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)



D'autres acteurs interviennent pour assurer la sécurité des citoyens. C'est le cas de la gendarmerie nationale qui possède les mêmes pouvoirs que la police nationale mais les exerce sur les communes rurales avoisinantes. La brigade de Déville a d'ailleurs rejoint celles du Trait et de Duclair pour former la COB. Il n'y a donc plus d'accueil sur la commune. Installée à Duclair, la gendarmerie assure un accueil téléphonique au 02 35 74 01 90, du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Les forces de sécurité, police municipale, police et gendarmerie nationales travaillent également avec les pompiers sur la voie publique. La police municipale intervient essentiellement pour protéger les lieux. La police nationale peut intervenir au même titre que la police municipale mais aussi, quand les pompiers interviennent sur une situation qui nécessite un pouvoir judiciaire d'investigation.

# ( retour sur images )



Les Anciens Combattants de l'UNC se sont réunis pour l'assemblée générale de l'association.



Partage et convivialité pour le repas de l'Amicale des Anciens Travailleurs



Le jumelage, c'est aussi des échanges entre les élèves. Ici, les élèves allemands et ceux du collège Sainte-Marie.



L'Andalousie à l'honneur avec le spectacle de printemps offert par la commune aux ainés !



Rencontres et échanges entre les élus et les nouveaux habitants de la commune.



Un concert de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique pour les résidents de la Filanderie.



Les petits de la maison de la petite enfance ont retrouvé tous les chocolats cachés dans le parc du Logis.



Le relais assistants maternels a proposé une chasse aux œufs pour le plus grand bonheur des petits gourmands !

**Retrouvez plus d'images sur le site Internet de la Ville**

Le QR code est lisible à partir d'un téléphone portable équipé d'une application compatible.

Il vous suffit de flâner le QR code ci-contre pour accéder à la galerie d'images du [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr)



Après avoir accueilli le judo club de Banik Ostrava (République Tchèque), Clément Henry et Baptiste Vautier, deux judokas du club de Déville ont remporté deux médailles de l'Open de Croatie à Pozega.



Journée portes ouvertes au lycée Bernard Palissy, l'occasion de découvrir l'offre de formation proposée par l'établissement.



Réunion du jury pour choisir les trois architectes qui présenteront un projet pour la construction de la nouvelle piscine.



Des élèves de l'école Jean-Jacques Rousseau ont rencontré les résidents de la Filanderie : encore une belle rencontre intergénérationnelle !



Désormais incontournable : la chasse aux oeufs du comité des fêtes a ravi petits et grands.



Concert rock du groupe H comme ArnoH à la médiathèque Anne Frank

## Préparation de la rentrée et poursuite des projets



Ce conseil a été l'occasion de rendre hommage au Colonel Beltrame et aux trois autres victimes du terrorisme, l'occasion de rappeler que notre vigilance doit rester intacte.

Il a été l'occasion d'accueillir un nouveau conseiller municipal, Dominique Croisé, suite à la démission, pour raisons personnelles, de Véronique Farcy.

C'est à cette date que chaque année, le conseil fixe les taux des impôts locaux. Pour cette année, et depuis maintenant 25 ans, les taux des impôts n'augmenteront pas.

Face aux nombreux projets en cours, la Municipalité fait un gros effort pour mobiliser le maximum de soutiens financiers, auprès de l'État, de la Métropole, de la Région et du Département.

Afin de préparer la rentrée, et en particulier de s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires, le conseil a adopté un certain nombre de règlements intérieurs et de tarifs.

Il a enfin acté la convention avec l'ANCV pour permettre l'utilisation des chèques vacances pour l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique.

La construction, rue Duflo, d'un nouveau poste de source pour renforcer l'alimentation électrique de la Métropole nécessite un partenariat avec ENEDIS, faisant l'objet d'une convention.

Pour terminer, le conseil a pris connaissance de plusieurs rapports d'activités sur la Police Municipale, la Maison de la Petite Enfance, la Médiathèque, les structures de loisirs pour les jeunes. Ces documents rendent compte de la richesse de l'activité de ces services publics municipaux. Vous pouvez les retrouver sur notre site internet [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr). Toutes ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité des participants.

## Tribune de l'opposition

*(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité) Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entièr responsabilité de leurs auteurs.*

### Liste Front National

#### VIVE LA FRANCE

En pleine semaine noire pour le rail, le ballet des passants n'a jamais cessé dans le hall de la gare de Bastia (Haute-Corse). Rien à voir avec la pagaille et les bousculades pour s'engouffrer dans les trains bondés des autres gares françaises

La raison de cette « exception corse » ? Elle est simple : les chemins de fer insulaires ne sont pas gérés par la SNCF. En janvier 2012, la collectivité territoriale de Corse, propriétaire des infrastructures ferroviaires de l'île, en a obtenu la gestion et est sortie du giron de la société publique nationale, qui l'exploitait depuis 1983. Elle a confié depuis lors ses 16 gares et ses 242 km de rails à une société anonyme d'économie mixte locale (SAEML).

#### Une fraude orchestrée par les proches des djihadistes depuis la France

La fraude a été rendue possible grâce à l'intervention des parents des djihadistes. «Munis de leurs cartes avec photos [des djihadistes], [les parents] percevaient les fonds venant de Pôle emploi ou de la caisse d'allocation familiale avant de les envoyer par mandat en direction des zones de combats via la Turquie notamment», a expliqué un enquêteur de la brigade criminelle ;

# ( rendez-vous )

## agenda

### MAI

#### >> samedi 5 HANDBALL

Tournoi seniors ALDéville Handball  
13h, gymnase Anquetil

#### >> dimanche 6 FOOTBALL

ALDM 2 / Houlme Bondeville  
15h, stade Blériot

#### >> mardi 8 CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

rassemblement et cortège  
10h45, Hôtel de Ville  
cérémonies du Souvenir  
11h15, cimetière  
(voir ci-dessous)

#### >> mercredi 9 JOURNÉE DE L'EUROPE

RANDONNÉE inscription pour la visite de la Préfecture  
14h, salle des associations «les rivières»

#### >> samedi 12 ÉCOUTE, VOIR

dès 5 ans, sur inscription  
15h, médiathèque Anne Frank

#### >> dimanche 13 BASKETBALL

Seniors masculins 2 /  
ASPTT Rouen  
10h30, gymnase Guynemer

#### >> mardi 15 RANDONNÉE

départ 13h30, parking  
salle des associations

#### SORTIE BANQUET de l'Amicale des Anciens Travailleurs

Château «Le Tilly», Boisset le Châtel

#### >> mercredi 16 RANDONNÉE

départ 13h30, parking  
salle des associations

#### >> du mardi 15 au samedi 16 juin

**EXPOSITION** «Faîtes»  
des livres, prix des p'tits rats de bibliothèque  
médiathèque Anne Frank

#### >> du vendredi 18 au lundi 21

**DÉPLACEMENT** du comité de jumelage à Carmignano

#### >> samedi 19 MARMOTHÈQUE

0-3 ans, sur inscription  
10h15 et 11h,  
médiathèque Anne Frank

#### >> mardi 22

#### RANDONNÉE

sortie dans le Calvados

#### >> vendredi 25 SOIRÉE JEUX

«le Devil(le) des jeux»  
20h, salle des associations

#### >> samedi 26 RANDONNÉE

départ 8h30, parking salle des associations

#### **EXPOSITION** de voitures anciennes

10h-17h, «la Filandière»

#### CLUB DE LECTURE

dès 16 ans, entrée libre  
10h30, médiathèque Anne Frank

#### KERMESSE

14h-17h, école Andersen

#### PAPOTHÈQUE - FAMILLES DE FRANCE

16h, salle des associations «les rivières»

#### >> dimanche 27 FOOTBALL

ALDM 2 / Pont Audemer  
15h, stade Blériot

#### >> mardi 29 RANDONNÉE

départ 13h30, parking  
salle des associations

#### >> mercredi 30

#### RANDONNÉE

départ 13h30, parking  
salle des associations

#### HEURE DU CONTE NUMÉRIQUE

dès 5 ans,  
sur inscription  
15h, médiathèque Anne Frank

#### SPECTACLE «EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT!»

de l'école municipale de musique,  
de danse et d'art dramatique

19h30, centre culturel Voltaire - entrée libre

### JUIN

#### >> du lundi 4 au samedi 23

**EXPOSITION DES ABCD**  
Activités Bien-être Culturelles de Déville Hôtel de Ville

#### >> mardi 5 RANDONNÉE

départ 13h30, parking  
salle des associations

#### >> mercredi 6

**VISITE DE FIN DE  
MANDAT** des élus du Conseil Municipal des Jeunes  
Assemblée Nationale Paris

## événement

### 8 mai : hommage et mémoire

Le 8 mai 1945 marque la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale en Europe, au lendemain de la capitulation allemande.

Les cérémonies commémoratives rendent hommage aux soldats morts pendant les combats. Ces cérémonies sont également source de réflexion pour

construire, avec les jeunes générations, un monde de paix.

Le mardi 8 mai 2018, les élus du Conseil Municipal des Jeunes vont donc être présents aux côtés de la Municipalité, des deux

associations d'Anciens Combattants, ACPG-CATM et UNC mais aussi des représentants d'associations

ainsi que le Réveil Dévillois. Les enfants et leurs familles sont vivement conviés.

Cette année est marquée par la présence exceptionnelle à Déville, de membres du centre de la Préparation Militaire Marine de Rouen (PMM), centre qui accueille les jeunes de 16 à 21 ans pour une formation en immersion dans la vie du marin.

La commune invite donc les habitants à participer aux cérémonies organisées le **mardi 8 mai 2018**. A 10h45, rassemblement devant l'Hôtel de Ville, avant le départ du cortège jusqu'au cimetière, où se déroulent, à 11h15, la cérémonie du souvenir et le dépôt de gerbes devant le monument aux morts.



## Une semaine à 4 jours pour la rentrée 2018



Comme annoncé dans le *déville infos* de mars, la rentrée scolaire 2018-2019 marquera le **retour de la semaine à 4 jours sur la commune**.

En début d'année

2018, les conseils des 7 écoles primaires se sont en effet, majoritairement, positionnés en faveur de cette organisation, après consultation des familles par l'intermédiaire des représentants de parents d'élèves.

Une délibération a donc été présentée lors du Conseil Municipal de février afin de déroger à l'organisation officielle de la semaine scolaire. Le texte a ensuite été transmis aux services de l'inspection académique.

Un groupe de travail, composé des services administratifs de la ville et des directions d'école, s'est réuni pour réfléchir sur les nouveaux horaires. Plusieurs impératifs ont dû être pris en compte, notamment, le temps de la pause du midi et le quart d'heure de décalage entre les maternelles et les élémentaires.

L'organisation proposée à l'inspection académique n'ayant pas été retenue, une nouvelle proposition a été faite en accord avec l'inspecteur de l'Education Nationale. Ces horaires ont été validés par la DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale). Les nouveaux horaires des écoles primaires pour la rentrée de septembre 2018 sont donc :

*Pour les écoles élémentaires Blum, Charpak et Rousseau et la maternelle Perrault :*

**8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30**

*Pour les écoles maternelles Andersen, Bitschner et Crétay :*

**8h45 - 11h45 / 13h45 - 16h45**

L'utilisation des structures municipales (gymnases, piscine, médiathèque...) ainsi que le temps de travail des agents des écoles, cantines, accueils de loisirs, service des sports et autres structures municipales ont été réorganisés.

Le nouveau PEDT (projet éducatif territorial) va être présenté lors du prochain Conseil Municipal.

## Hôtel de Ville : mode d'emploi

### Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand  
BP 73

76250 Déville-lès-Rouen  
Tél : 02 32 82 34 80 / Fax : 02 35 76 35 21  
[www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr)  
[www.facebook.com/deville.les.rouen officiel](http://www.facebook.com/deville.les.rouen officiel)

### Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h  
le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

### Accueil du public jusqu'à 17h30

**Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil**  
le samedi de 9h à 12h

**Police Municipale** sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

### Les élus à votre écoute

*Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Se renseigner au Cabinet du Maire.*

*Tél : 02 35 76 88 18 - Email : [elus@mairie-deville-les-rouen.fr](mailto:elus@mairie-deville-les-rouen.fr)*

**Dominique Gambier** • Maire

*Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous*

**Mirella Deloignon** • Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle

**Jacques Maruitte** • Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs

**Edith Hourdin** • Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants

*Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi*

**Robert Legras** • Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs

**Annie Boutin** • Maire adjointe chargée de la petite enfance

**Jérôme Vallant** • Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité

**Annette Boutigny** • Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion

**Mohamed Jaha** • Maire adjoint chargé des affaires sportives

*Reçoit sur rendez-vous le samedi*

**Xavier Dufour** • Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

## Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

**Conseillers Départementaux - Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger** reçoivent le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, de 10h à 12h.

Tél : 02 35 03 54 19 - [bertrand.bellanger@seinemaritime.fr](mailto:bertrand.bellanger@seinemaritime.fr)

**Député - Damien Adam** reçoit le 4<sup>e</sup> samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous.  
**Samedi 26 mai**

Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - Tél : 02 35 71 16 70

**Permanence juridique** le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

**ADMR (Association du service à domicile)** Permanence le mardi de 13h30 à 16h30

**UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)** Permanence les trois derniers vendredis du mois de 9h à 12h

à la maison de l'animation

**Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise**  
Accueil sans rendez-vous le lundi et le mardi de 9h à 12h.  
Tél : 02 32 82 50 10

Vous aimez votre ville ?

# Fleurissez-la !



Je m'inscris au concours  
des jardins, maisons  
et balcons fleuris



[www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr)

Rejoignez-nous sur  
[deville-les-rouen.fr](#)

Rejoignez-nous  
sur Facebook !  
Actualités culturelles  
et dernières infos  
sur la page officielle :  
Mairie de Déville lès Rouen

